

DIDACTIQUE DES DISCIPLINES

La didactique des disciplines constitue un nouveau champ de connaissances distinct de la discipline-objet d'enseignement, et distinct des sciences de l'éducation. A ce titre, elle revendique une place spécifique dans les cursus de formation.

Où se situe sa spécificité ?

Quel rapport la didactique des disciplines entretient-elle avec les contenus, l'enseignement, l'apprentissage ?

Les points de vue des didacticiens de différentes disciplines témoignent de la pluralité des interrogations et des pratiques dans le champ mais aussi des points d'ancrage qui en assurent la cohérence.

ESSAI DE DÉFINITIONS

Didactique : ensemble de méthodes, de techniques et procédés pour l'enseignement.

(Vocabulaire de l'éducation, puf, 1979.)

La didactique a pour objet l'étude des procédures d'enseignement et de formation et la recherche des plus pertinentes.

AVANZINI

(« Didactique et didactiques aujourd'hui ». Le BINET SIMON, n° 606, I, 1986.)

De la même façon que les mathématiques ou la biologie n'ont pas commencé par une définition, il ne semble pas que les didactiques existantes soient fondées au départ sur une conscience explicite de ce qu'elles sont...

Dans la courte expérience acquise pour les recherches de didactique des sciences physiques et de la technologie, il est apparu fructueux de distinguer trois registres de possibles :

— Un registre épistémologique où le problème peut être formulé ainsi : si l'on se fixe le contenu du *domaine empirique* avec lequel on veut *familiariser* les élèves, le niveau de fonctionnement de la pensée, les types de situations didactiques, sur quels savoirs peut-on déboucher ?

— Un registre psychologique où le problème est : qu'en est-il des élèves ? A quelles conditions sont-ils capables de s'appropriier les contenus proposés ?

— Un registre pédagogique où le problème est : à quelles conditions le système scolaire, et, en particulier, les enseignants dans les classes, peu-

vent-ils et veulent-ils prendre en charge l'innovation ? L'expérience des grandes réformes a cruellement révélé la méconnaissance des obstacles à ce niveau et le besoin d'une *évaluation prédictive*.

Jean-Louis MARTINAND

(« Quelques remarques sur les didactiques de disciplines »,
Les sciences de l'éducation, n° 1-2. Caen. 1987.)

La didactique de l'EPS (Éducation Physique et Sportive) étudie le processus de communication par l'enseignant, et d'acquisition par les élèves, d'un ensemble de savoirs et d'actions spécifiques pour réaliser des transformations du système interactif :

Activité Physique et Sportive	←	activité corporelle	→	Élève
-------------------------------------	---	------------------------	---	-------

J. MARSENACH

(Équipe de Didactique de l'EPS INRP.)

La didactique pose la question centrale des savoirs, des contenus d'enseignement, de leur apprentissage et ceci dans une institution précise. Ainsi pourrait-on dire qu'il n'y a pas de didactique :

- sans réflexion sur les disciplines, sur leur épistémologie ;
- sans références aux psychologies de l'apprentissage et aux psychologies cognitives ;
- sans références au contexte même de l'Institution scolaire et de son fonctionnement.

F. AUDIGIER

(« Des multiples dimensions de la réflexion didactique »
in *Rencontre nationale* sur la didactique de l'histoire
et de la géographie, 1986, p.16.)

DIDACTIQUE ET CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Il n'est pas possible de parler de didactique sans l'exercice de ce qu'on peut appeler une « responsabilité par rapport au contenu » de la discipline... Les didacticiens ne peuvent être regardés comme des psychologues d'une espèce particulière, pratiquant une psychologie de l'apprentissage des contenus d'enseignement en situation scolaire.

J.-L. MARTINAND

(Les services de l'éducation pour l'ère nouvelle,
n° 1-2, 1985, p. 24.)

« Les contenus de savoirs désignés comme étant à enseigner (explicitement : dans les programmes ; implicitement : par le truchement de la tradition évolutive, de l'interprétation des programmes), en général pré-existent au mouvement qui les marque comme tels. Quelquefois cependant (et du moins plus souvent qu'on pourrait le croire), ce sont de véritables créations didactiques, suscitées par les besoins de l'enseignement...
 ... Un contenu de savoir ayant été désigné comme savoir à enseigner subit alors un ensemble de transformations adaptatives qui vont le rendre apte à prendre place parmi les objets d'enseignement. Le travail, qui d'un objet de savoir à enseigner fait un objet d'enseignement, est appelé la transposition didactique... ».

Y. CHEVALLARD

(La transposition didactique, 1989, p. 39.)

Les contenus d'enseignement sont à la didactique ce que le langage est à l'enseignement du français : son objet même. Au-delà des programmes, l'ensemble des concepts, des principes organisateurs des activités langagières en classe.

H. ROMIAN

(INRP, 1990.)

La définition des contenus de l'enseignement se situe au carrefour de nombreuses contraintes :

- l'état des connaissances scientifiques et sociales au moment considéré ;
- les pratiques sociales des élèves et leur rapport au savoir ;
- les buts généraux de l'institution éducative et les finalités professionnelles ;
- les partenaires extérieurs et intérieurs au système : les compétences du corps des enseignants par exemple ;
- le développement cognitif et le désir des sujets en formation, leurs connaissances antérieures et leurs représentations spontanées.

La didactique étudie ces contraintes. Elle étudie tout particulièrement les situations d'enseignement et de formation, la signification des tâches et des activités proposées aux sujets en formation, le rapport entre les élaborations conceptuelles et les tâches à résoudre. Elle s'appuie sur l'analyse des conduites et des discours produits par les sujets en formation, sur l'analyse des pratiques, des choix et des décisions des enseignants ou autres formateurs, sur l'analyse épistémologique et historique des savoirs et savoir-faire en jeu, sur l'analyse de leur signification sociale et professionnelle.

Gérard VERGNAUD

(« Rapport Carraz », *Recherches en éducation et socialisation de l'enfant*. Paris : La Documentation française. 1983, pp. 85-86.)

Les contenus d'enseignement de l'EPS (Éducation Physique et Sportive) peuvent être définis comme le système des éléments qu'un élève doit s'approprier pour réussir et comprendre ses actions

Ces éléments sont de natures différentes :

- Les uns concernent directement l'action et les résultats à obtenir.
- Les autres concernent les moyens d'obtenir les résultats et les mécanismes en jeu dans la situation.

J. MARSENACH

(Équipe de didactique de l'EPS INRP.)

DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE

Le *fait didactique* relève de l'organisation des contenus, première fonction de l'agenda de l'enseignant.

Le *fait pédagogique* concerne l'organisation de la relation sociale à ces connaissances. « La gestion du groupe-classe » qui est la seconde fonction de l'agenda de l'enseignant.

François TOCHON

(« L'organisation du temps en didactique du français », les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, n° 2, 1989.)

Comment peut-on caractériser l'approche des contenus d'un enseignement par la didactique ? Comment l'approche *didactique* d'une discipline se distingue-t-elle de ce qu'on appelle traditionnellement sa pédagogie ?

L'approche pédagogique tend à considérer les contenus d'enseignement efficaces pour les mettre en œuvre : recherche de progressions, d'activités nouvelles à proposer, de nouveaux modes d'organisation de la classe, de documents « didactiques » (dans l'acception traditionnelle du terme). L'approche didactique ne nie pas l'utilité de ces aspects, et d'une certaine façon, elle contribue même à les renouveler. (...). Elle s'en distingue d'une part en travaillant *en amont* de la réflexion pédagogique. Par exemple, en analysant les contenus d'enseignement donnés par les programmes et l'état d'avancement du « savoir savant », et en examinant la logique des transpositions qui y sont proposées. Dans ce sens, la didactique ne considère pas les contenus d'enseignement comme des données stables, mais elle les prend comme objets d'étude avec le but d'aboutir, dans chaque discipline, à un curriculum moins empirique qu'aujourd'hui.

Jean-Pierre ASTOLFI

(La didactique, c'est prendre des distances avec la pratique pour mieux y revenir, *EPS Contenus et didactique*.

Paris : SNEP. 1986. p. 261.)

Être pédagogue, c'est savoir transmettre des connaissances acquises ailleurs, définies en elles-mêmes et non par rapport au public auquel elles sont destinées ; alors que dans *la perspective didactique l'analyse théorique de la matière à enseigner — la langue maternelle et ce qu'elle véhicule — est inséparable de l'analyse des finalités et des objectifs qui détermine à son tour les modes de transmission.*

M. DABENE

(Recherches en didactique du français, Grenoble.)

DIDACTIQUE ET APPRENTISSAGE

Si l'on prend comme objectif la compréhension d'une notion donnée, il est inévitable qu'on soit amené à se poser la question de *ce qui fait* que l'élève parvient ou ne parvient pas au niveau de compréhension visé. C'est ainsi qu'on aborde la question de « l'activité cognitive » de l'élève, ce que l'on appelait autrefois le « raisonnement ». *Cognitif* signifie ici qu'il s'agit d'actions ou de modes de pensée en rapport avec un domaine de connaissance déterminé. En effet, il ne s'agit pas de dégager des lois générales, comme tente de le faire la psychologie, mais de s'intéresser à la manière dont l'élève traite un contenu et une situation donnés.

Jean JULO

(« La didactique, c'est quoi exactement ? »,
Cahiers de Beaulieu, n° 7. Rennes,
Université de Rennes-I. 1989. p.77.)

Envisager l'enseignement comme la *dévolution à l'élève* de la responsabilité de l'usage et de la construction du savoir, conduit à des paradoxes qu'il est utile de signaler. (...)

Plus le professeur cède aux demandes de l'élève et dévoile ce qu'il désire, plus il dit précisément à l'élève ce que celui-ci doit faire, *plus il risque de perdre ses chances* d'obtenir et de constater objectivement l'apprentissage qu'il doit viser en réalité.

C'est un premier paradoxe : ce n'est pas tout à fait une contradiction, mais le savoir et le projet d'enseigner vont devoir s'avancer sous un masque.

Ce contrat didactique met donc le professeur devant une véritable injonction paradoxale : tout ce qu'il entreprend pour faire produire par l'élève les comportements qu'il attend, tend à priver ce dernier des conditions nécessaires à la compréhension et à l'apprentissage de la notion visée : *si le maître dit ce qu'il veut, il ne peut plus l'obtenir.*

Mais l'élève est, lui aussi, devant une injonction paradoxale : s'il accepte que, selon le contrat, le maître lui enseigne les résultats, il ne les établit pas lui-même et donc n'apprend pas. Si au contraire, il refuse toute information de la part du maître, alors la relation didactique est rompue.

Guy BROUSSEAU

(« Fondements et méthodes de la didactique des mathématiques », *Recherches en didactique des mathématiques*, n° 7.2.

Grenoble : La Pensée sauvage. 1986. p. 66.)

Les travaux actuels de didactique s'accordent très massivement sur l'aspect *constructiviste* de l'acquisition des connaissances, même si leurs problématiques et méthodologies sont variées, les unes s'inspirant par exemple du courant piagétien, alors que d'autres se réfèrent davantage à la psychologie cognitive qui modélise le traitement de l'information en interaction avec les acquis de l'intelligence artificielle. (...)

Quels que soient les points en discussion, on reconnaît largement que la compréhension est quelque chose qui ne se transmet pas et qui ne peut s'opérer que moyennant la participation centrale de l'apprenant. Cela ne signifie nullement que l'enseignant n'ait pas une fonction centrale au cours de l'apprentissage, mais que celle-ci ne doit pas être pensée comme *substitutive*. Mieux vaut parler avec Bruner de « fonction d'étayage » de l'adulte, c'est-à-dire d'un mode d'intervention qui essaie de se régler sur le fonctionnement intellectuel de l'élève, afin de mieux en réussir le dépassement.

Jean-Pierre ASTOLFI, Michel DEVELAY

(La didactique des sciences. Paris : PUF,

Que sais-je ? 1988, pp. 66-67.)

DIDACTIQUE : SPÉCIFICITÉ ET DÉPENDANCE

Au sens moderne du terme, les didactiques des matières scolaires constituent pour nous des technologies spécifiques et culturelles, articulées à la science de l'éducation.

Elles visent à l'action et à la décision sur le plan des objectifs, des programmes, des stratégies d'enseignement et des techniques d'évaluation.

Elles requièrent trois ordres de connaissances : — celles élaborées par la science de l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'histoire et les conditions contemporaines de l'enseignement de la matière scolaire

concernée ; — celles élaborées par les disciplines scientifiques ayant trait aux contenus à enseigner ; — celles élaborées par les disciplines ayant trait aux processus d'enseignement/apprentissage.

Elles sont conduites en outre à entreprendre des recherches spécifiques, centrées sur l'analyse des pratiques scolaires et des processus d'acquisition mis en jeu par les élèves, et sur l'expérimentation de nouvelles modalités d'enseignement.

J.-P. BRONCKART

(« Du statut des didactiques des matières scolaires »,
Langue française, n° 82, 1989, p. 64.)

Sur le plan universitaire, les rapports qui s'établissent alors entre les didacticiens d'une discipline scientifique et les chercheurs dans la discipline sont tout à fait particuliers : à la fois de différence, irréversible, car un physicien qui s'engage réellement dans la recherche didactique ne reviendra plus à la recherche en physique, et de solidarité, de dépendance même, car ce sont les physiciens qui gardent la responsabilité de l'enseignement de la physique. Il n'est pas évident que toutes les didactiques présentent le même phénomène au même degré ; du moins semble-t-il nécessaire d'insister sur la différence de nature profonde des rapports discipline de référence (ou discipline-objet) — didactique de cette discipline, et science fondamentale (ou discipline-outil) — science l'éducation correspondante.

J.-L. MARTINAND

(« Quelques remarques sur les didactiques de disciplines ».
Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle,
n° 1-2, 1987, pp. 24-25.)

La référenciation n'est pas seulement d'ordre théorique mais aussi d'ordre pratique.

Le didacticien de français procède :

- au traitement didactique des traditions et innovations scolaires ;
- au traitement didactique des pratiques sociales de la communication orale, écrite ;
- au traitement didactique des référents théoriques.

La cohérence des cadres théoriques pluridifférenciés n'est pas à chercher du côté de leurs sources, mais du côté de la problématique didactique. L'opérationnalisation des référents théoriques, c'est-à-dire leur actualisation, leur traduction en actes, en classe, va bien au-delà d'une application, voire d'une transposition terme à terme qui se ferait par réduction, d'une manière linéaire.

H. ROMIAN

(Didactique du français et recherche-action, INRP, 1989.)

La didactique dépasse le stade de l'impossible pluridisciplinarité, pour devenir une discipline transversale ou traversière, comme tant d'autres (cf. la géographie, l'économie, la médecine, ...), totalement responsable de ses théories, de ses questions et de ses réponses.

R. GALISSON

(Éloge de la Didactologie/Didactique des langues
et des cultures, Études de Linguistique Appliquée,
n° 64, p. 43.)

Qu'en est-il, de ce point de vue, des relations entre la linguistique et la didactique des langues ? Il s'agit de deux domaines de connaissances aux objets distincts ; l'objet de la didactique des langues est de comprendre l'ensemble complexe des processus d'acquisition et d'apprentissage d'une discipline particulière, les langues, afin de pouvoir agir sur les situations. Ce n'est en aucune façon l'objet de la linguistique, bien qu'il y ait des « interfaces ». La didactique, même si elle comporte un secteur de recherche que l'on peut qualifier de fondamental, est par ailleurs une discipline d'intervention : elle doit agir dans le social, et les résultats des recherches menées en son sein doivent pouvoir améliorer, remédier : les recherches ont donc une sanction sociale possible — ce qui pose la question de l'évaluation en didactique. De ce point de vue, la didactique des langues occupe face à la linguistique la même position qu'occupe l'ergonomie face à la sociologie, par exemple.

J. BOUTET

(Colloque Didactique des langues,
Credif-ENS Saint-Cloud, juin 1987.)

L'objet spécifique de la didactique du français langue maternelle est constitué centralement par un contenu disciplinaire, le flm, qui doit être en relation avec des aspects d'enseignement ou d'apprentissage de cette matière. Quand un tel croisement n'est pas présent, il n'y a pas lieu de parler de didactique du flm mais de sciences du langage par exemple si l'enseignement ou l'apprentissage ne sont pas présents, et de sciences de l'éducation ou de psychologie lorsque la composante langagière est absente.

G. GAGNE, R. LAZURE,

L. SPRENGER-CHAROLLES, F. ROPE

(Recherches en didactique et acquisition du FLM.
De Boeck Université, 1989, Tome 1, pp. 13-14.)

Pour analyser d'une manière plus focalisée les processus d'apprentissage dans des champs conceptuels limités, et pour permettre une construction ad hoc des contenus d'enseignement, il y a eu besoin et il y a encore

besoin aujourd'hui de se créer des concepts nouveaux. Une des choses, en effet, qui caractérise l'émergence des didactiques — particulièrement en France — c'est de s'être forgé au fur et à mesure de leur constitution comme discipline nouvelle de recherche, un corpus nouveau de concepts (c'est-à-dire des manières d'appréhender le réel, de lire les situations d'enseignement et d'apprentissage), qui n'existaient pas comme tels dans les disciplines originelles.

Jean-Pierre ASTOLFI

(« Le renouveau des didactiques » *Existe-t-il des révolutions en pédagogie ?* Actes du Colloque de l'Institut Supérieur de Pédagogie *Les Cahiers de l'ISP*, n° 13. Paris : ISP. 1989. pp. 49-51.)

LA DIDACTIQUE - DISCIPLINE D'ACTION ?

La didactique est une discipline « praxéologique » incontestablement ancrée, certes, dans un corps de connaissances scientifiques ou méthodologiques de type théorique — celui qui a trait à des disciplines savantes d'origine — mais elle est tout aussi étroitement liée reliée à l'action : celle qui caractérise le terrain pratique où se manifeste sa dimension « appliquée ».

D. BAILLY

(« A propos de la didactique », *Les sciences de l'éducation Pour l'ère nouvelle*, n° 1-2, 1987, p. 38.)

La didactique constitue une discipline d'action ou une technologie, au sens général du terme.

J.-P. BRONCKART

(*Langue française*, n° 82, 1989, p. 64.)

Jusqu'à présent on a presque toujours constaté une solidarité entre la recherche didactique, l'innovation pédagogique et la formation des enseignants avec le besoin d'une circulation dans tous les sens des idées, des problèmes et des résultats.

J.-L. MARTINAND

(*Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, n° 162, 1985, p. 25.)

La didactique est une discipline de terrain et d'expérimentation.

M. DABENE

(*Recherches en didactique du français*, Grenoble, 25 p.)

Points de vue recueillis par Françoise ROPE